



HAL
open science

Découverte d'une tombe aristocratique féminine de la fin du premier âge du Fer en Quercy : le tumulus du Camp de Monseigne (Saint-Jean-de-Laur, Lot)

Hervé Padirac, Alain Beyneix, Henri Duday, Philippe Gruat, Georges Lambert, Georges Marty

► To cite this version:

Hervé Padirac, Alain Beyneix, Henri Duday, Philippe Gruat, Georges Lambert, et al.. Découverte d'une tombe aristocratique féminine de la fin du premier âge du Fer en Quercy : le tumulus du Camp de Monseigne (Saint-Jean-de-Laur, Lot). Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, 2000, 18, pp.26-27. hal-02527225

HAL Id: hal-02527225

<https://hal.science/hal-02527225>

Submitted on 1 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

**DÉCOUVERTE D'UNE TOMBE ARISTOCRATIQUE FÉMININE
DE LA FIN DU PREMIER ÂGE DU FER EN
QUERCY :
LE TUMULUS DU CAMP DE
MONSEIGNE
(SAINT-JEAN-DE-LAUR, LOT)**

Hervé PADIRAC, Alain BEYNEIX, Henry DUDAY, Philippe GRUAT, Georges LAMBERT et Georges MARTY

Le tumulus du Camp de Monseigne est situé sur la rive gauche du Lot, en bordure du Causse de Limogne. D'un diamètre apparent de 13 m pour une hauteur de 0,85 m dans la partie conservée, il a été partiellement détruit par des travaux d'élargissement de voirie et le creusement d'une tranchée d'adduction d'eau. La partie disparue est estimée au tiers de la surface initiale. Un autre tertre, pillé, plus petit, de 6 à 7 m de diamètre pour une hauteur apparente de 0,40 m, est localisé à une trentaine de mètres au sud-ouest du précédent. Le sauvetage a révélé trois niveaux de sépultures. Tout d'abord, apparurent une ou deux incinération(s) à peine enfouie(s), matérialisée(s) par trois vases, dont un servant sans doute de couvercle, associés à de rares débris d'os brûlés. Malgré l'absence de mobilier précisément datable, la chronologie relative des sépultures de ce tumulus nous incite à attribuer cette incinération au Ve s. av. J.-C., période durant laquelle ce rite se généralise sur les Causses du Rouergue voisin.

La poursuite de la fouille a permis la découverte d'un étroit bracelet de bronze, déroulé, découvert isolé, au milieu des pierres, à 0,70 m sous la surface du tertre. Il présente un décor d'incisions et de points, les seconds dessinant une guirlande ou entourant trois petits cercles.

A 0,80 / 0,85 m de profondeur, une riche inhumation féminine, en décubitus dorsal, fut mise au jour. Elle est orientée sud-est / nord-ouest, tête au sud-est. Elle était accompagnée d'un riche viatique en bronze : un torque creux, deux boucles d'oreilles assorties, une fibule à fausse corde et bouclette ornée sur le pied d'une perle d'ambre, 47 et 53 bracelets-armilles aux avant-bras, un anneau spiralé. Au niveau de la base des fémurs et des genoux, les

vestiges d'une remarquable parure vestimentaire, toujours en bronze, ont été recueillis : deux gros anneaux moulés et plus de 1600 cabochons à crochets. Seuls 44 exemplaires ont 18 mm de diamètre, les autres sont plus petits et oblongs (3 à 5 mm sur 3 mm) et parfois encore " en connexion " grâce à l'oxydation. Une offrande alimentaire avait été déposée près du tibia droit, au niveau des pieds : sans doute un quart avant d'un jeune ovicapriné. Un autre dépôt de ce type fut rencontré à gauche de la tête, contre une dalle verticale. L'ensemble est attribuable, notamment grâce à la fibule à bouclette, à la fin du Premier âge du Fer, autour de la charnière VIe / Ve s. av. J.-C. Une deuxième inhumation, masculine celle-là, a été découverte juste en dessous de l'inhumation féminine précédente. Elle était presque en position tête-bêche par rapport à cette dernière qui l'a partiellement remaniée. Elle n'était accompagnée d'aucun mobilier apparent. Toutefois un tel dépôt a pu disparaître s'il se trouvait au niveau des pieds du défunt, zone emportée par les engins mécaniques.

On remarquera que les trois niveaux de sépultures, situés presque au centre du tumulus, sont pratiquement superposés. Un système de signalisation, aujourd'hui disparu, matérialisait peut être leur emplacement.

Il convient également de mentionner la présence de quelques débris humains, très dispersés, dans la partie centrale et sud-ouest du tumulus. Parmi ces derniers, on relève quelques dents d'enfants.

Dans le tertre, il a été recueilli de nombreux tessons de plusieurs vases modelés, à forts dégraissants, surtout regroupés au sud de la sépulture féminine. Un autre secteur, celui-là riche en fragments de lignite, s'étendait au nord de cette même sépulture. L'étude en cours nous dira s'il est là fortuitement (ce dernier est présent dans le sous-sol local) ou s'il s'agit de mobilier détérioré (parure ?).

Aucune structure bâtie ne fut mise en évidence. Seules quelques concentrations de pierres plates disposées en écaille ont été mises en évidence au nord-est et un probable tronçon de parement avec " contreforts " qui semble toutefois être en dehors des limites apparentes du tumulus.

L'inhumation féminine du tumulus du Camp de Monseigne revêt une importance particulière pour le Premier Age du Fer des Causses. Sa richesse, hors du commun pour cette région, souligne le rang social élevé de la défunte. Les comparaisons typologiques indiquent des affinités avec le domaine celtique, à l'instar d'autres ensembles funéraires de la bordure sud-ouest du Massif Central. Son association avec un torque dessine, dans cette aire géographique, les contours d'un groupe restreint de tombes féminines au caractère aristocratique évident. A ce sujet, la proximité de la grotte des Palabres (Boussac), où une inhumation ainsi parée est attestée, se doit d'être signalée.